

Le 23 janvier 2023, à 19 heures 32, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 janvier 2023

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, Mme Fabienne MEYNAND, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, M. Didier RACLE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGNON, Mme Sophie BROQUAIRE.

Absents :

Mme Valérie PICQ, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Karine BREURE, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Fabrice PIASTRINO

Procurations :

Mme Valérie PICQ à M. Philippe BONNEFOND, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER à M. Patrick BOUCHET, M. Jean-Nicolas JOUVE à Mme Laurence BUSSIERE, M. Fabrice PIASTRINO à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : Mme Maryline MARESCAL

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2023

Monsieur Bonnefond, 1er Adjoint en charge des finances, présente à l'assemblée le rapport des orientations budgétaires qui propose les priorités du budget 2023 et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il présente les engagements prévisionnels envisagés, l'évolution des taux de fiscalité locale, la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport doit permettre la tenue d'un débat au sein du conseil municipal dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget 2023.

Trois parties composent le présent rapport :

- Le contexte général dans lequel s'inscrit l'action des collectivités,
- La situation budgétaire et financière de la Commune,
- Les réalisations en matière d'investissement prévues au futur budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire constitue par conséquent une étape importante du cycle budgétaire et du débat démocratique.

Présentation du rapport d'orientations budgétaires 2023

*Après avoir entendu la présentation faite par Monsieur BONNEFOND et débattu sur les orientations budgétaires
Le Conseil Municipal,*

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2023 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu le débat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20230125-2023-1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/02/2023

Affichage : 01/02/2022

La secrétaire de séance,
Maryline MARESCAL



Fait à La Fouillouse, le 25 janvier 2023

Le Maire,
Patrick BOUCHET

